



HAL
open science

Les lycéens face aux attentats de 2015

Jean-François Mignot

► **To cite this version:**

Jean-François Mignot. Les lycéens face aux attentats de 2015. La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens, PUF, pp.153-202, 2018, 978-2-13-079957-3. halshs-01860385

HAL Id: halshs-01860385

<https://shs.hal.science/halshs-01860385>

Submitted on 4 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 3. Les lycéens face aux attentats de 2015

Jean-François Mignot

Dans certains établissements scolaires la minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo a été contestée, révélant des clivages dont l'ampleur au sein de la population lycéenne et les motivations restent peu étudiées. Avec la prudence requise, notre enquête montre que les lycéens qui ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats et/ou qui ne se sont pas sentis concernés par les minutes de silence ne se distinguent pas par leur situation familiale ou socioéconomique, ni par leur sentiment d'être discriminés pour des motifs ethno-religieux. En revanche, ils se déclarent plus souvent tolérants à la déviance et à la violence dans la vie sociale, sont plus fréquemment d'origine étrangère et plus nombreux parmi les jeunes de confession musulmane. À écouter ces élèves, il apparaît que beaucoup d'entre eux contestent la liberté de se montrer irrespectueux vis-à-vis de l'islam et de certains de ses dogmes. Une certaine distance identitaire, ainsi qu'un moindre sentiment d'appartenance à la communauté nationale réduisent leur empathie à l'égard des victimes.

Les attentats islamistes commis en région parisienne en janvier, puis en novembre 2015, ont sidéré de nombreux Français. Non seulement ces attentats ont été les plus meurtriers en France depuis plus d'un demi-siècle, mais ils ont été commis par de jeunes Français, nés en France et instruits à l'école publique, au nom d'un projet politico-religieux antidémocratique, antilibéral et antioccidental. Selon une estimation minimale du Ministère de l'Éducation nationale, plusieurs centaines d'élèves ont contesté la minute de silence organisée dans les établissements scolaires en hommage aux victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, révélant des clivages idéologiques aigus, mais dont les motivations restent peu étudiées. Quelle est « la taille du "halo" qui peut entourer les plus déterminés des djihadistes » (Galland 2015) ? Qui sont les lycéens qui se sont désolidarisés des minutes de silence et pourquoi ont-ils réagi ainsi ?

La littérature scientifique consacrée aux réactions des Français aux attentats de 2015 ne permet pas, malgré sa richesse, de répondre à ces questions. D'une part les enquêtes qui ont été réalisées n'ont pas demandé aux Français dans quelle mesure ils condamnaient les terroristes, peut-être parce qu'il allait de soi – croyait-on – que la condamnation totale des terroristes serait unanime. D'autre part, aucune enquête n'a recueilli les opinions des jeunes les plus susceptibles de s'être désolidarisés des minutes de silence. Si l'on connaît assez précisément les réactions des Français aux attentats de 2015, « la prise en compte de la société dans son ensemble, et tout particulièrement de ses segments [...] rétifs à toute "union nationale", reste pour l'instant hors de portée » (Audoin-Rouzeau 2017, p. 12).

Dans ce contexte, notre enquête permet de mieux connaître les attitudes et les réactions des jeunes face aux attentats de 2015. Combien d'élèves déclarent ne *pas* totalement condamner les auteurs des attentats et ne *pas* s'être sentis concernés par les minutes de silence ? Quelles sont leurs opinions, mais aussi leurs émotions à propos des attentats de 2015, et quels discours tiennent-ils à leur sujet ?

1. Les Français face aux attentats de 2015 : une revue de la littérature

Les attentats des 7-9 janvier 2015

Le 7 janvier 2015, deux frères de 32 et 34 ans se réclamant d'Al-Qaïda dans la Péninsule Arabique assassinent un policier et onze personnes présentes à la conférence de rédaction du journal *Charlie Hebdo*, menacé depuis plusieurs années pour avoir publié des dessins satiriques du prophète Mahomet. Premier massacre de toute une rédaction en France et peut-être dans le monde (Ory 2015), cet attentat stupéfie la plupart des Français, même s'il intervient dans un contexte où la menace terroriste en France est déjà jugée « élevée » par 80 % des habitants, soit le plus fort taux depuis 2001 (Fourquet et Mergier 2016, p. 19). Dès le 7 janvier, des dizaines de rassemblements ont lieu en hommage aux victimes et en soutien à la liberté d'expression. Ce même jour, sur le réseau social Twitter le hashtag #jesuischarlie est utilisé 3,5 millions de fois ; le hashtag #jesuiskouachi (du nom des terroristes) est quant à lui utilisé près de 50 000 fois, mais hormis quelques dizaines ou centaines de messages qui se félicitent des attaques, il semble que la plupart des utilisateurs de ce hashtag s'indignent du soutien au terrorisme (Badouard 2016). Le lendemain et le surlendemain, les 8 et 9 janvier, un homme de 32 ans se réclamant de l'État islamique assassine une policière et quatre clients d'un magasin casher. Ces attentats de janvier 2015, les plus meurtriers en France depuis la guerre d'Algérie, font aussi de nombreux blessés et traumatisés (Goodwin et al. 2016 ; Vandentorren et al. 2017). Ciblent des policiers, des juifs (Ernst-Vintila et Macovei 2015) et des journalistes que les terroristes voient comme des « blasphémateurs », ces attentats visent à travers eux des symboles et des valeurs, au premier rang desquelles la liberté d'expression (Pelletier et Drozda-Senkowska 2016). Dans ce contexte, le 11 janvier 2015 quarante-quatre chefs d'État étrangers accompagnent le chef d'État français, François Hollande, pour une marche dite républicaine à Paris. Surtout, les 10 et 11 janvier ont lieu les plus grands rassemblements en France depuis la Libération : « Quatre millions de personnes dans les rues, c'est peu [6 %] par rapport aux soixante-sept millions de Français, c'est énorme par rapport à tous les rassemblements nationaux. Du jamais vu » (Nora 2015, p. 5). « Pour les Français qui sont descendus dans la rue en scandant "Je suis Charlie" les 7 et 11 janvier 2015, il s'agissait de dire à la première personne leur volonté de défendre la liberté de parole et de ton, et leur refus de la violence comme moyen de régler des conflits de valeurs » (Badouard 2016, p. 217).

Encadré 1. Qui a participé aux « marches républicaines » des 10 et 11 janvier 2015?

Le taux de mobilisation en France (nombre de manifestants pour 100 habitants) a varié de 2 % ou 3 % à Hénin-Beaumont, à Lens et au Havre jusqu'à 71 % à Grenoble ou Rodez (Fourquet et Mergier 2015, p. 11-17). Une étude approfondie montre que plus les habitants d'une ville entretenaient des attitudes xénophobes avant les attentats – attitudes mesurées dans trente-cinq villes de 2007 à 2014 par une méthode permettant de détecter les attitudes négatives *implicites* à l'égard des prénoms arabes (*implicit association test*) –, moins ils ont été nombreux à manifester les 10 et 11 janvier (Zerhouni et al. 2016). Une bonne part des électeurs du Front national ont en effet estimé que ces marches aux slogans consensuels masquaient le sujet principal, à savoir le péril islamiste (Fourquet et Mergier 2015).

Selon une enquête réalisée en mars 2015, les personnes (déclarant avoir été) présentes lors des manifestations du 11 janvier sont plus jeunes, urbaines, diplômées, de gauche et tolérantes à l'égard des immigrés que la moyenne des habitants en France (Mayer et Tiberj 2016 ; voir aussi Rouban 2015). Contrairement à ce que prétendait un ouvrage au fort écho

médiatique (Todd 2015), loin d'être des catholiques âgés et xénophobes les participants aux marches des 10 et 11 janvier étaient des personnes plus tolérantes que les non participants (Nugier et Guimond 2016 ; Ifop 2016a ; Ifop 2016b). Ces manifestants ont en fait le profil sociodémographique habituel des personnes mobilisées sur des enjeux post-matérialistes comme la liberté d'expression. Par contraste, les individus qui ont le moins souvent participé aux rassemblements du 11 janvier sont les femmes, les habitants de banlieue des grandes villes, les musulmans ainsi que les catholiques pratiquants (Mayer et Tiberj 2016). Cela peut donner un certain crédit aux affirmations selon lesquelles si « les autorités musulmanes et quelques courageux imams ont dénoncé les attentats contre l'équipe de *Charlie Hebdo*, contre la police et contre l'Hypercacher », « l'absence des musulmans était flagrante dans les rassemblements du 11 janvier » (Nora 2015, p. 8). Dans notre enquête, 22 % des lycéens et 28 % des jeunes de l'échantillon représentatif 15-17 ans déclarent avoir participé aux marches « Je suis Charlie ». Les taux de participation des lycéens ne varient que peu selon leurs caractéristiques sociodémographiques ou scolaires ou selon leurs attitudes politiques ou religieuses.

La minute de silence organisée le 8 janvier en hommage aux victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo* (Ledoux 2017) a fait l'objet d'incidents (provocations, injures et menaces) dans un certain nombre d'établissements scolaires. Un rapport remis à ce sujet en juillet 2015 au Président du Sénat indique : « Rapporté aux dizaines de milliers d'écoles et de classes où la minute de silence [du 8 janvier 2015] s'est déroulée dans la dignité et sans le moindre heurt, le nombre de ces incidents a été limité, même si le ministère de l'éducation nationale est incapable de les chiffrer avec exactitude : à coup sûr plusieurs centaines, peut-être plus d'un millier, ce qui est à la fois assez peu et beaucoup trop. [...] Et si la plupart des incidents relevés lors de la minute de silence n'avaient rien à voir avec la menace djihadiste, ils ont tout de même montré qu'en 2015 [...] une fraction non négligeable des élèves des établissements scolaires français n'adhèrent pas totalement – et parfois pas du tout – à certaines valeurs qui fondent notre République » (Grosperin et Laborde 2015, p. 7-8).

Dans certains lycées où nous avons enquêté, l'hostilité de certains élèves à la minute de silence en hommage aux dessinateurs assassinés était telle qu'il n'a pas été possible de l'organiser de façon collective, en réunissant tous les élèves dans la cour. D'après les entretiens que nous avons menés d'avril à juin 2016 avec certains proviseurs de ces lycées, certains enseignants ont préféré ne pas organiser la minute de silence dans leur classe, et parmi ceux qui ont choisi de l'organiser certains ont dû faire face à des réactions hostiles : des élèves ont refusé d'y participer, d'autres ont déclaré « ils l'ont bien cherché », « ça se fait pas d'insulter le prophète », « on ne touche pas à la religion », etc. D'autres élèves demandaient : « si l'on fait une minute de silence pour les victimes d'attentats en France, pourquoi pas pour les victimes d'attentats d'autres pays ? »

Les attentats du 13 novembre 2015

Le 13 novembre 2015, neuf jihadistes de 20 à 31 ans se réclamant de l'État islamique assassinent 130 personnes et font plus de 400 blessés dans les 10^e et 11^e arrondissements de Paris, pour la plupart des personnes se trouvant à un concert au Bataclan ou en terrasse de cafés et restaurants.¹ Ces attentats, les plus meurtriers en France depuis la Seconde Guerre Mondiale, visaient des cibles civiles indifférenciées et ont donc été perçus moins comme une

¹ Sur les mémoires individuelle et collective des attentats du 13 novembre, voir le programme de recherche transdisciplinaire « 13 novembre » dirigé par l'historien Denis Peschanski et le neuropsychologue Francis Eustache, qui doit se poursuivre jusqu'en 2027.

attaque contre des valeurs (Pelletier et Drozda-Senkowska 2016) que comme une menace contre la France, la sécurité et le mode de vie des Français (Fourquet et Mergier 2016, p. 148-150), notamment contre la sociabilité confiante des « espaces publics démocratiques » (Gayet-Viaud 2015). Les attentats de novembre 2015 sont même ceux qui ont le plus marqué les Français depuis l'an 2000 (80 %), devant les attentats de janvier 2015 (59 %) et ceux du 11 septembre 2001 (53 %) (Brice et al. 2016). Si la déclaration de l'état d'urgence le 14 novembre 2015 empêche la plupart des rassemblements, « les rassemblements organisés après le 13 novembre dans différentes communes de banlieues comptèrent beaucoup plus de participants qu'en janvier » (Ifop 2016c, p. 10). Cette observation tend à accréditer l'idée que la réprobation du blasphème – ou tout au moins des dessins satiriques envers Mahomet – aurait constitué une raison de ne pas participer aux rassemblements de janvier. En outre, si en janvier la minute de silence décrétée le 7 et programmée pour le 8 à midi « avait été insuffisamment préparée par les autorités », « en novembre, forts de cette expérience passée, la minute de silence a été davantage préparée en amont, comme l'illustrent l'envoi d'un courrier à tous les enseignants par la ministre de l'éducation nationale, la mise en place d'un temps de parole avec les élèves avant le recueillement, et la mise en ligne de supports sur le site du ministère pour aider et accompagner les enseignants dans cette séquence » (Boussaguet et Faucher 2016, p. 5-6). Dans les lycées où la minute de silence de janvier s'était déroulée dans un climat non consensuel ou hostile, la minute de silence de novembre n'a généralement posé aucun problème : elle a pu être organisée collectivement dans la cour et s'est déroulée dans le silence – un silence qui, selon certains proviseurs que nous avons interrogés, pouvait notamment provenir de la peur exprimée par certains élèves d'être assimilés à des terroristes : « on est regardé de travers », « ça va être encore plus dur », etc.

En 2016, une grande majorité des personnes de 18-30 ans (89 %) déclarent que les attentats du 13 novembre ont changé au moins une chose pour eux : ils ont accru leur sentiment d'insécurité et de méfiance et, s'ils ont réduit leurs libertés, ils ont aussi renforcé leur sentiment de patriotisme et de solidarité (Aldeghi et al. 2016, p. 16-17). Concernant les principales causes des attentats du 13 novembre 2015, les Français mentionnent « des tensions religieuses et culturelles au sein de la société française » (43 % des répondants pensent que c'est là l'une des deux principales causes des attentats), puis « Il ne faut pas chercher des raisons aux attentats, ce sont les actes de déséquilibrés » (39 %) et enfin « La politique étrangère de la France » (31 %) (Brice et al. 2016). Nous examinerons certaines de ces hypothèses.

Des Français divisés ? Actes antimusulmans et attitudes xénophobes

La stratégie des jihadistes consiste à commettre des actes terroristes non seulement pour « sidérer » l'ennemi (Truc 2016) et briser sa volonté politique, mais aussi pour « diviser » sa population, c'est-à-dire pour provoquer des représailles antimusulmanes et enclencher en Europe une dynamique de guerre civile propice à la victoire de l'islam politique dans le monde (Kepel et Jardin 2015). De fait, entre 2014 et 2015, le nombre d'actes antimusulmans recensés en France est passé de 128 à 429, ce triplement étant particulièrement marqué immédiatement après les attentats de janvier (178) puis, dans une moindre mesure, suite à ceux de novembre (74) (Ifop 2016c ; Mayer et al. 2016). Selon l'IFOP, « les attentats de novembre, qui ont pourtant fait beaucoup plus de victimes que ceux de janvier, ont entraîné en réaction moins d'actes antimusulmans qu'en janvier, comme si le fondement religieux des attentats de novembre et le lien avec l'islam apparaissaient un peu moins évidents qu'au moment de Charlie » (Ifop 2016c, p. 10). Toutefois « l'année 2016 semble s'être normalisée, retrouvant une évolution proche des années précédant la vague d'attentats de 2015 » (CNCDH

2017, p. 192-193), sauf lors du mois de juillet 2016, lui aussi marqué par un attentat islamiste particulièrement meurtrier, à Nice.

Quant au degré de xénophobie de la population française mesuré dans les enquêtes d'opinion, il ne semble pas avoir crû suite aux attentats, bien au contraire. De 2014 à 2016 « l'indice longitudinal de tolérance » est remonté de 56 à 65 points sur le maximum de 100 (Mayer et al. 2017, p. 88-95). Les attentats de 2015 ont augmenté la demande sécuritaire et enclenché, notamment chez les femmes, un réflexe de fermeture face aux réfugiés mais « loin de reculer, l'acceptation des minorités qui vivent en France, y compris la minorité musulmane, progresse globalement » de 2013 à 2016 (Mayer et al. 2016, p. 357). La tolérance augmente chez les individus de tous âges et de tous niveaux de diplôme, aussi bien chez les personnes de droite que de gauche ou du centre. Elle augmente aussi en direction de toutes les minorités : musulmans, maghrébins, juifs, noirs, roms et gens du voyage (Mayer et al. 2017, p. 88-95). Suite aux attentats de janvier, on observe bien une poussée des attitudes négatives envers les immigrés et les maghrébins, mais cet effet ne dure que pendant les quinze jours immédiatement postérieurs à ces attentats (Cohu et al. 2016). Sans doute l'appel d'un grand nombre d'élus à l'unité nationale et au principe républicain d'égalité entre les citoyens a-t-il contribué à compenser les effets du sentiment de menace. Il a pu servir de « bouclier psychologique face à la terreur » (Nugier et al. 2016, p. 77) et faire échec à l'« entreprise de *désunion* du corps national » (Audoin-Rouzeau 2017, p. 19), comme cela s'était déjà produit aux États-Unis suite aux attentats du 11 septembre 2001 (Wike 2015). Contrairement à l'un des objectifs des jihadistes, les attentats de 2015 ne semblent donc pas avoir durablement accru le nombre d'actes antimusulmans ni non plus l'hostilité envers les musulmans.

Des Français divisés ? Le rally 'round the flag, l'inquiétude et la colère

Les attentats de 2015 ont eu plusieurs effets mesurables sur les opinions politiques des Français. L'enquête du CREDOC relative aux « conditions de vie et aux aspirations » de la population ayant été menée pour partie avant et pour partie après les attentats de janvier 2015, il est possible d'évaluer l'impact des attentats sur diverses attitudes des habitants. Ainsi, « depuis les attentats de Paris au début du mois de janvier [2015], [nos concitoyens] se montrent beaucoup moins sévères à l'égard des institutions et des gouvernants. Le choc psychologique des attentats semble avoir ravivé le projet d'une plus grande cohésion sociale ; nos concitoyens montrent par ailleurs un plus grand intérêt au débat politique et à la vie citoyenne, tandis que le regard porté sur les immigrés et les personnes en situation de pauvreté est moins dur » (Bigot et al. 2015, p. 1). Une autre enquête indique que suite aux attentats de janvier 2015, la satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie en France a progressé (de 27 % à 39 %) (Brouard et Foucault 2015, p. 3). Les attentats de janvier font temporairement progresser la cote de confiance envers le chef de l'État de 8 points et les attentats de novembre, perçus comme encore plus menaçants, font progresser cette même cote de 20 points (Kantar TNS 2017). En réaction aux attaques terroristes, beaucoup de Français adoptent donc une attitude patriotique propice au soutien du chef de l'État (*rally 'round the flag effect*, le rassemblement autour du drapeau). De même, les attentats accroissent fortement le nombre de candidatures dans l'armée de terre, la police et la gendarmerie (Fourquet et Mergier 2016, p. 30). La société civile use de symboles fédérateurs et de rituels de solidarité, notamment sous la forme de mémoriaux spontanés pour les victimes (Bazin 2017). Selon Laurie Boussaguet et Florence Faucher (2016), « les symboles sont [...] au cœur des réactions politiques et gouvernementales, en janvier et en novembre 2015, que l'on pense au deuil national, à la minute de silence, au recours au drapeau, à la Marseillaise ou aux hommages rendus aux victimes » (p. 1 ; voir aussi Laurentin 2017). C'est dans cet état d'esprit que

certain lycéens témoignent : suite aux minutes de silence « on s'est sentis plus (+) français » ; « on était ensemble quoi », « on partage tous quelque chose », parce que « on a attaqué notre pays ». Une lycéenne indique ainsi : « On ne dit pas qu'on est Français. On dit : "Moi je suis Algérienne, moi je suis Ivoirienne, moi je suis... je suis née en France moi." [...] Là... là, après les attentats, on dit... on dit plutôt : je suis Française. »

En matière de priorités politiques, la sécurité et la défense sont devenues aux yeux des Français « le problème le plus important » devant le chômage, ce qui n'était pas arrivé depuis 2001-2002 ; ces sujets sont devenus prioritaires pour les Français en janvier mais plus encore en novembre (Brouard 2016 ; Grossman et Magni Berton 2015). Selon Sylvain Brouard et Martial Foucault (2015), « le cadrage presque unanime, pour ne pas dire incontesté, des événements comme un problème de sécurité provoqué par des descendants de l'immigration d'origine musulmane a eu un effet plus fort sur le segment de la population – l'électorat de gauche – dans lequel ces enjeux étaient considérés comme moins importants et où les attitudes étaient les plus tolérantes » (p. 12). Les électeurs de gauche ont certes plutôt repris confiance dans la démocratie et ses représentants, mais ils « ont, dans le même temps, évolué sur les enjeux sécuritaires et migratoires vers la droite, à la fois en termes d'importance de ces enjeux et d'attitudes sur ceux-ci » (p. 13). Suite aux attentats de 2015, les personnes de gauche sont donc celles qui ont le plus manifesté en janvier et celles qui ont le plus révisé leurs positions politiques au cours de l'année.

Si le sentiment de menace et de vulnérabilité ressenti suite aux attentats de janvier 2015 semble avoir accru le degré d'autoritarisme de la plupart des individus, c'est toutefois par le biais de deux mécanismes distincts : les individus les moins autoritaires sont devenus plus autoritaires par *inquiétude*, alors que les individus les plus autoritaires sont devenus encore plus autoritaires par *colère* (Vasilopoulos et al. 2015). De fait, des entretiens qualitatifs réalisés en janvier et février 2015 auprès de personnes de milieux populaires qui envisageaient de voter pour le Front national ou l'avaient déjà fait une seule fois indiquent que, pour ces personnes, « les attentats de janvier 2015 s'inscrivent en continuité avec l'idée qu'ils se faisaient préalablement du monde. [...] Le plus important dans les attentats, c'est qu'ils démontrent que la situation est bien celle qu'ils imaginaient et que le cours des choses a évolué dans le sens (négatif et inquiétant) qu'ils avaient diagnostiqué depuis longtemps » (Fourquet et Mergier 2015, p. 23).

Les réactions des Français face aux attentats de 2015 sont donc assez bien connues, mais qu'en est-il des lycéens ?

2. Qui sont les jeunes qui ne condamnent pas totalement les terroristes ?

Notre enquête a permis de poser aux lycéens deux questions : l'une sur leur opinion à propos des auteurs des attentats, l'autre sur leur degré d'implication émotionnelle dans les minutes de silence organisées en hommage aux victimes (Tableau 1).

Parmi les jeunes de notre échantillon représentatif 15-17 ans, seuls 1 % ne « condamnent pas » les auteurs des attentats. Si l'on rajoute d'une part ceux qui condamnent les auteurs des attentats mais « partagent certaines de leurs motivations », d'autre part ceux qui déclarent que les auteurs des attentats les laissent « indifférents », ce sont en tout 7 % des jeunes qui ne condamnent pas *totalement* les auteurs des attentats de janvier, et 5 % qui ne condamnent pas

*totalem*ent ceux de novembre. En outre, 9 % de ces jeunes déclarent qu'ils ne se sont « pas tellement » ou « pas du tout » sentis concernés par la minute de silence organisée suite aux attentats de janvier (6 % pour novembre). Ce sont donc entre 5 % et 9 % des jeunes de 15-17 ans qui ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats ou qui ne se sont pas sentis concernés par la minute de silence.

Tableau 1. Attitudes des jeunes de l'échantillon représentatif 15-17 ans et des élèves de notre échantillon à propos des attentats de janvier et novembre 2015

		Echantillon Représentatif 15-17 ans (N = 1 805)		Echantillon Lycées (N = 6 828)	
		Attentats de janvier 2015	novembre 2015	Attentats de janvier 2015	novembre 2015
Quand tu penses aux auteurs de ces attentats, quelle est ta réaction ?	Tu les condamnes totalement	93	95	68	79
	Tu les condamnes mais tu partages certaines de leurs motivations	3	2	10	4
	Tu ne les condamnes pas	1	1	5	3
	Cela te laisse indifférent(e)	3	2	9	6
	Non réponse	-	-	8	8
	<i>Total</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>
À la suite de ces événements, une minute de silence a été organisée dans les écoles. T'es-tu senti(e) concerné(e) ?	Très concerné(e)	56	63	36	42
	Assez concerné(e)	34	31	33	32
	Pas tellement concerné(e)	6	4	14	11
	Pas du tout concerné(e)	3	2	10	8
	Non réponse	1	-	6	7
	<i>Total</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>

Lecture : 93 % des jeunes de l'échantillon représentatif 15-17 ans, quand ils pensent aux auteurs des attentats de janvier 2015, les condamnent totalement.

Les lycéens de notre échantillon sont deux à quatre fois plus nombreux que dans l'échantillon représentatif 15-17 ans à ne pas condamner totalement les auteurs des attentats et à ne pas s'être sentis concernés par les minutes de silence (Tableau 1) : 24 % ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats de janvier et 13 % ne condamnent pas totalement les auteurs de ceux de novembre, et 8 % n'ont pas souhaité indiquer leur réaction. Par rapport à l'échantillon représentatif 15-17 ans, les lycéens sont près de trois fois plus nombreux à ne pas s'être sentis concernés par la minute de silence : 24 % pour la minute de silence de janvier et 19 % pour celle de novembre.

Parmi les lycéens de notre échantillon aussi bien que chez les jeunes de l'échantillon représentatif 15-17 ans, l'absence de condamnation totale est plus fréquente à propos des auteurs des attentats de janvier que de ceux de novembre. Le fait de ne pas s'être senti concerné par la minute de silence est lui aussi plus fréquent à propos des attentats de janvier que de ceux de novembre. Cela peut accréditer l'idée qu'un certain nombre d'élèves se

sentent moins solidaires envers les victimes de janvier qu'envers celles de novembre, l'attentat de janvier étant associé à un manque de respect vis-à-vis de la religion musulmane. Toutefois, les écarts entre les réactions des élèves aux attentats de janvier et de novembre sont loin d'être considérables.

Une différence entre les attentats de janvier et de novembre 2015

L'enquête qualitative nous a permis de recueillir les propos des lycéens et de mieux connaître la diversité de leurs réactions face aux attentats. Plusieurs thèmes récurrents sont apparus, notamment lorsque nous leur avons proposé de *comparer* les attentats de novembre 2015 et ceux de janvier. Un élève indique : « Moi, pour moi c'est pareil parce que dans les deux, il y a eu des morts, dans les deux, il y a eu des victimes. Et une victime, quoiqu'elle ait fait, ça reste une victime. » Pour un autre, « il y a eu plus de morts pour... le Bataclan que pour Charlie Hebdo. Donc c'est pour ça que c'est plus choquant. » Mais l'expression qui, dans la bouche des élèves, est revenue le plus souvent est que, par contraste avec les victimes des attentats de novembre les dessinateurs de *Charlie Hebdo* « l'ont cherché » ou « ont provoqué ». Par ces expressions, les élèves semblent pouvoir soutenir au moins deux thèses distinctes.

Comme l'indiquent les extraits ci-dessous (1 à 3), les lycéens évoquent une différence objective entre certaines des victimes de janvier et celles de novembre : seuls les dessinateurs ont délibérément entrepris une action – la publication de dessins de Mahomet – dont ils savaient qu'elle pourrait les mettre en danger. Ces élèves semblent dire : si aucun attentat n'est acceptable, celui contre *Charlie Hebdo* semble cibler des victimes contre lesquelles on peut concevoir un grief spécifique, alors que ceux de novembre prennent pour cible des victimes choisies au hasard.

<p>Extrait 1, académie de Dijon <u>Lycéen</u> : Charlie Hebdo ils l'ont un peu... enfin ils l'ont un peu cherché. Enfin ils n'ont pas cherché l'attentat, mais ils ont un peu provoqué. Alors que le Bataclan ils... <u>Lycéenne A</u> : Oui, ils étaient tranquilles eux. <u>Lycéenne B</u> : Oui, Charlie Hebdo, il y avait une... genre une petite raison... enfin genre il y avait une raison pourquoi ça a pas plu. Le Bataclan... il y avait rien. <u>Lycéenne A</u> : Ils étaient tranquilles là. <u>Lycéen</u> : Comme si ils venaient là et ils nous tuaient tous. On n'a rien fait.</p>	<p>Extrait 2, académie de Créteil <u>Lycéenne A</u> : En fait la différence c'est... Pour moi, c'est déjà... Le 13 novembre, bah c'était un attentat vraiment. Et... Alors que dans Charlie Hebdo, ils ont un peu cherché. <u>Lycéenne B</u> : Là, ils continuent en plus là. <u>Lycéenne A</u> : Voilà. C'est ça la différence. Charlie Hebdo, ils ont cherché, alors que le 13 novembre, ils l'ont pas cherché. C'était vraiment un attentat.</p> <p>Extrait 3, académie d'Aix-Marseille <u>Lycéen</u> : Ben, c'est pas pareil, parce que Charlie Hebdo ils ont provoqué. [...] Alors que au Bataclan, il y avait... enfin c'est pas... ils ont rien demandé les gens.</p>
---	--

En affirmant que les dessinateurs de *Charlie Hebdo* « l'ont cherché », « ont provoqué » ou « ont abusé », de nombreux élèves condamnent moralement la publication des dessins de Mahomet comme une forme d'irrespect envers les croyants, leur identité et leur sensibilité (Encadré 2, extraits 4 à 9). Ces jugements rappellent ceux d'élèves de CM2 qui condamnent l'attentat contre *Charlie Hebdo* mais pas son mobile (Simon 2018). Quand nous leur avons demandé si l'on peut rire de la religion, un nombre non négligeable d'élèves nous ont ainsi répondu que « c'est pas des choses qui se font » et que la religion ou les religions « ça doit se respecter ». Selon un élève, les journalistes de *Charlie Hebdo* « peuvent critiquer l'État. Ils peuvent critiquer tout, ce que tout le monde peut critiquer », mais pas aller jusqu'à critiquer les religions. Un autre indique: « j'aime pas les gens qui se moquent de la religion. Les humoristes. C'est même pas des hommes. C'est rien. » Les critiques ou moqueries contre la

religion d'une personne sont un « manque de respect » : se moquer de la religion « c'est comme si on s'attaquait à nous. À notre personnalité » ; « juger une religion », nous dit un élève, « c'est comme se moquer du physique de quelqu'un en fait ». Ces attitudes semblent liées à une conception de l'islam selon laquelle la critique de la religion, de ses croyances ou de ses pratiques témoigne d'un manque de respect envers les croyants eux-mêmes, comme si l'irrévérence envers la religion agressait l'estime de soi des croyants. Autrement dit, pour beaucoup de lycéens « il faut pas dépasser les limites », c'est-à-dire qu'il ne faut pas franchir la limite du respect et de l'offense, sans quoi l'on ne peut pas se plaindre de susciter une sur-réaction. Pour l'un d'entre eux, « C'est ça la liberté d'expression, en fait. Libre de dire ce qu'on veut sans blesser d'autres personnes. »

Peu d'élèves se demandent si la publication des dessins de Mahomet est légale, ou conforme à la tradition française de la satire religieuse, ou encore si elle pourrait servir un débat d'intérêt général à propos de la liberté d'expression. Au fond, beaucoup d'élèves que nous avons rencontrés semblent dire : si aucun attentat n'est acceptable, la publication des dessins de Mahomet ne l'était pas non plus. Pour eux, les dessinateurs se sont comportés de façon moralement inacceptable. Cette idée selon laquelle chacun, croyant ou non, doit respecter des dogmes religieux est l'une des dimensions de l'absolutisme religieux que nous étudions plus loin. Plus rares sont néanmoins les élèves qui vont jusqu'à justifier les menaces portées contre le journal :

« Je pense pas qu'on puisse condamner complètement [les attentats contre Charlie Hebdo]... Bon, certes, ils ont tué des gens, c'est pas la solution quand on n'aime pas un dessin, on en refait un plus joli mais... en fait je trouve que... Charlie Hebdo ils ont provoqué puisque... ce qui n'a pas forcément été divulgué, ce qui n'est jamais divulgué d'ailleurs quand y a un attentat, c'est que avant l'attentat, en général y a prévention. Du style, « Publiez pas ça, il va y avoir des répercussions, ça nous plaît pas, ça touche à notre religion », etc. Et après, y a des attentats. Donc je pars de ce principe, si y a provocation c'est normal qu'ils répercutent. »

Encadré 2. Extraits d'entretiens avec des élèves de notre échantillon à propos des différences entre les attentats de janvier et de novembre 2015, dans lesquels les élèves condamnent moralement le blasphème comme irrespect

<p>Extrait 4, académie de Créteil <u>Enquêteur</u> : Parce que c'est grave quand même ce qui s'est passé non ? De tuer quelqu'un, un groupe de personnes... <u>Lycéen</u> : Oui, mais il faut dire la vérité. Charlie Hebdo, ils l'ont cherché. <u>Enquêteur</u> : Mais ils étaient... Ils ont été tués. <u>Lycéen</u> : Oui mais... Mais c'est pareil, c'est pas bien ce qu'ils ont fait. C'est pas bien. Mais ils l'ont cherché. Moi, j'aurais pas tué. Je m'en fous, moi. Mais ça se fait pas ce qu'ils ont fait.</p> <p>Extrait 5, académie de Créteil <u>Lycéen A</u> : Charlie Hebdo, ils n'auraient pas dû faire des caricatures représentant Dieu alors qu'ils savent très bien que dans certaines religions c'est interdit. <u>Enquêteur</u> : Toi aussi, tu es d'accord là-dessus ? C'est-à-dire « ils n'auraient pas dû le faire » ? Pourquoi ils n'auraient pas dû le faire ? <u>Lycéen B</u> : Parce qu'il y a une certaine liberté d'expression, mais eux ils ont dépassé les limites. <u>Lycéen A</u> : Ouais. Il y a un certain niveau quand même. <u>Lycéen C</u> : Ils ont dépassé les limites, mais on devait pas les tuer pour ça. [...] C'est pas... Nous, on juge normalement quand on est musulmans, quand les gens, ils font ça, on les... C'est Dieu qui s'occupe d'eux quand on va tous mourir, normalement on n'a pas le droit de les tuer comme ça. Ceux qui ont fait ça, c'est pas des musulmans.</p> <p>Extrait 6, académie de Créteil « Je ne cautionne pas ce qu'ils ont fait. Moi aussi, je suis musulman. Et je me sens offensé par ce qu'ils ont fait. Après je ne dis pas que ça justifie les actes des terroristes. Mais, je... En fait si vous voulez, je ne cautionne aucun des deux. [...] Je ne cautionne, ni Charlie Hebdo. Je ne soutiens, ni la cause de Charlie Hebdo, ni la cause des terroristes. Moi, je soutiens la cause des victimes. Ils sont morts. Voilà. Il faut les respecter. C'est des morts. [...] Ces personnes, elles ne méritaient pas de mourir. Elles faisaient juste leur métier. Mais après, c'est sûr qu'ils en ont blessé certains. Ils ont offensé certaines personnes. Mais de là à mériter la mort, je... Je ne pense pas. »</p>	<p>Extrait 7, académie d'Aix-Marseille <u>Lycéen</u> : Moi personnellement, Charlie Hebdo, franchement ça... j'étais pas choqué puisqu'ils avaient cherché quand même Charlie Hebdo. C'est eux qui ont cherché et... c'est pas, c'est pas... on se cache pas derrière la liberté d'expression pour dire des trucs comme ça. Ça les a affectés les, les islamistes... les... c'est quoi, les islamiques ?</p> <p>Extrait 8, académie de Lille <u>Lycéen A</u> : Enfin c'est pas que je comprends mais Charlie Hebdo j'ai un truc à dire par rapport à ça, c'est que, bon, ils l'ont cherché, je trouve. Enfin je sais très bien que la mort, c'est horrible. Mais les personnes qui étaient à Charlie Hebdo, et vu ce qu'ils écrivaient enfin, ils l'ont cherché quand même. Pas les tuer, pas à ce point là, mais ils ont cherché qu'il arrive quelque chose. Parce que ce qu'ils écrivaient, c'était pas très tolérant. Et puis, ils pouvaient mal le prendre c'était... Enfin je vais pas dire que c'était normal non plus, mais pour moi, ils l'ont cherché d'un côté. Mais ceux qui étaient au Bataclan et tout... ça par contre je trouve ça inadmissible. <u>Lycéen B</u> : Mais le problème pour Charlie Hebdo, c'est vrai qu'en France on a des libertés on a des droits mais ils ont abusé de la liberté. [...] <u>Lycéen A</u> : En fait, je suis d'accord aussi avec ce qu'il dit mais en fait dans les réseaux sociaux, il y a des personnes déjà qui se plaignaient de ce qui se passait à Charlie Hebdo, sauf que [...] ils s'en foutaient carrément, ils continuaient. Et du coup ils l'ont cherché. Enfin même si c'est chaud qu'ils ont cherché à être tués, mais il y a des personnes sur les réseaux sociaux ils ont demandé qu'ils arrêtent, qu'ils s'arrêtent... Et puis ils ont pas arrêté. Et puis voilà, ils l'ont cherché.</p> <p>Extrait 9, académie de Dijon <u>Lycéenne A</u> : Y a de la liberté d'expression, mais il y a la limite du respect. <u>Lycéenne B</u> : Oui y a de la liberté d'expression, mais y a un truc qui s'appelle le respect, voilà.</p>
--	--

Les émotions ressenties suite au 13 novembre

Une proportion non négligeable d'élèves ne condamne pas totalement les auteurs des attentats de novembre (13 %) et ne s'est pas sentie concernée par la minute de silence de novembre (19 %) (Tableau 1). Pour comprendre ces réactions, nous avons posé aux élèves une question ouverte : « Peux-tu citer un mot qui exprime ce que tu as ressenti après les attentats de novembre ? » Une analyse sommaire des nombreuses réponses différentes à cette question indique que la réponse la plus fréquente est la « tristesse » (13 %), loin devant la « peur » (5 %), le « dégoût » (4 %), la « haine » (4 %), la « colère » (4 %), le « choc » (4 %) et l'« horreur » (3 %). Dans une enquête expérimentale réalisée en 2016 (Mayer et al. 2017, p. 85-86), l'émotion la plus fréquente en réaction à des photos ou images liées aux attentats de 2015 était la colère ; dans notre échantillon de lycéens, la colère se situe loin derrière la tristesse. Pour aller plus loin dans l'analyse des réponses des lycéens nous avons tiré au hasard 150 réponses parmi les élèves qui « condamnent totalement » les auteurs des attentats du 13 novembre (79 %), de même parmi ceux qui les condamnent mais « partagent certaines de leurs motivations » (4 %), parmi ceux qui ne les « condamnent pas » (3 %) et parmi ceux qui restent « indifférents » (6 %) (Tableau 2).

Alors que la question posée aux élèves visait à expliciter les émotions qu'ils avaient pu « ressentir » après les attentats de novembre, les lycéens qui ne condamnent pas totalement les auteurs de ces attentats sont plus nombreux que les autres à ne pas répondre à la question (27 % à 32 % de non réponse dans les trois dernières colonnes du Tableau 2 contre 17 % dans la première colonne). Ces lycéens sont aussi plus nombreux à répondre en mentionnant les faits, leurs causes ou leurs conséquences plutôt qu'en mentionnant leurs propres émotions (6 % à 9 % contre 2 %). Ils peuvent se livrer à des propos obscènes dont il est difficile de déterminer s'ils sont tenus en direction des terroristes, des victimes ou encore des enquêteurs que nous sommes. Les lycéens qui ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats mentionnent environ quatre fois plus souvent l'indifférence (de 14 % à 31 % contre 5 % : « rien », « rien du tout », etc.), notamment sous une forme impertinente : « je m'en bats les couilles », « rien à foutre », « je m'en fous », etc. Ils mentionnent aussi près de deux fois moins souvent que les autres la tristesse (15 % à 17 % contre 27 %), trois fois moins la peur et l'horreur ainsi que le dégoût, et cinq fois moins la colère et la haine (1 % à 4 % contre 12 %). Autrement dit, ces lycéens ne se distinguent pas seulement par leur refus *cognitif* de condamner totalement les auteurs des attentats de novembre, mais également par des *émotions* cohérentes entre elles, comprenant notamment moins d'empathie pour les victimes et beaucoup moins de colère contre les terroristes. Toutefois, même parmi les élèves qui déclarent ne pas condamner totalement les auteurs des attentats, rares sont ceux qui laissent entendre qu'ils approuvent ces attentats (1 % à 3 % : « Allahu Akbar », « bravo », etc.) ou qui disent avoir ressenti de la joie suite au 13 novembre (1 % à 2 %). Sur les 6 828 élèves de notre échantillon, on peut estimer qu'environ une vingtaine d'élèves (0,3 %) déclarent approuver les attentats du 13 novembre. On peut bien sûr envisager que certains élèves fanfaronnent, mais ces attitudes ne s'observent que parmi des élèves qui ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats de novembre.

Au total, comparés aux 79 % d'élèves de notre échantillon qui condamnent totalement les auteurs des attentats de novembre 2015, les 13 % d'élèves qui ne les condamnent pas totalement semblent se distinguer avant tout par la fréquence de leur sentiment d'*indifférence* vis-à-vis des terroristes et de leurs actes ainsi que par leur manque d'empathie et leur distance émotionnelle vis-à-vis des victimes, dont ils se sentent peu solidaires. Les élèves qui ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats de novembre déclarent d'ailleurs

relativement souvent que cela les laisse « indifférents », alors que ceux qui ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats de janvier déclarent plus souvent « partager certaines de leurs motivations » (Tableau 1). Par leur *refus parfois ostentatoire de compatir* ou de se montrer solidaires avec les victimes, les élèves qui ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats de novembre semblent indiquer qu'ils ne s'identifient pas à la communauté nationale agressée, qu'ils ne s'y reconnaissent pas. C'est ce que nous allons examiner.

Tableau 2. Réponses d'élèves de notre échantillon à la question ouverte : « Peux-tu citer un mot qui exprime ce que tu as ressenti après les attentats de novembre [2015] ? »

		Elèves qui « condamnent totalement » les auteurs des attentats du 13 novembre	Elèves qui condamnent les auteurs des attentats du 13 novembre mais « partagent certaines de leurs motivations »	Elèves qui « ne condamnent pas » les auteurs des attentats du 13 novembre	Elèves que les auteurs des attentats du 13 novembre « laissent indifférent(e) »
		N = 150 / 5 415	N = 150 / 243	N = 150 / 182	N = 150 / 395
EMOTION	Tristesse	Tristesse, désespoir, peine, douleur, empathie, déprime, condoléances, soutien [41]	Tristesse, miskine, peine, émotion [26]	Tristesse, désespoir, empathie, peine, pitié [22]	Tristesse, peine, compassion, tragédie, émotion, malheur, miskine, condoléances, RIP la France, ma paix [22]
	Honte	Honte [2]	Honte, déshonneur [2]	[0]	Honte [1]
	Peur, horreur	Peur, horreur, terreur, angoisse, cauchemar [23]	Peur, horreur [10]	Peur, horreur, angoisse, terreur [9]	Peur, horreur, angoisse [4]
	Dégoût	Dégoût [10]	Dégoût [4]	Dégoût [5]	Dégoût [2]
	Colère, haine	Colère, haine, énervé, révolte [18]	Haine, vengeance [3]	Haine, vengeance [6]	Seum [1]
	Choc	Choc, encore, désolation [6]	Choc [5]	Choc, hallucination, sans surprise [6]	Choc, étonnement, starfoullah, prévu [7]
	Indifférence	Rien, pas concerné, indifférence, bof, je m'en bats les reins, je m'en bats les couilles [8]	Rien, je m'en bats les couilles, indifférence, insensible, pas concerné, c'est la vie, oups, dormir, [autre] [24]	Rien, rien du tout, rien à foutre, je m'en bats les couilles, indifférence, sexe, tranquille, France-Allemagne 2-0, zbeub zbeub [21]	Rien, je m'en fous, indifférence, je m'en bats les couilles, impassibilité, neutralité, pas concerné, non intéressé, ni chaud ni froid, chill, dommage, [autres] [47]
Joie	[0]	Jouissance [1]	Joie, rire, mdr [3]	Joie [1]	
JUGEMENT	Désapprobation	Injustice, déception, anormal, inadmissible, inacceptable, impardonnable, méchant, enclulés [12]	Injustice, déception, pas bien, cela ne se fait pas, inadmissible, nul, des fils de pute, Je ne suis ni Charlie ni terroriste [9]	Injustice, mal, barbare, ils ne méritent pas cela, nul, encu*** [10]	Injustice, indignation, déception, c'est pas bien, mal [5]
	Incompréhension	Pourquoi [1]	Incompréhension, pourquoi [2]	Incompréhension, pourquoi [2]	Doute, perplexité [2]
	Approbation	[0]	Allahu akbar, d'accord [2]	Bravo, ils ont cherché, c'est bien fait, OK [4]	OK, Allahu akbar, aller Daesh encore des boum stp [5]
	Faits, causes et conséquences	Assassinat, détruire ; Bêtise [3]	Guerre, kalash, mort, violence, provocation; Bêtise, racisme, religion, intervention en Syrie ; Danger, non liberté, amalgames, choix, détermination [14]	Atteinte à la vie ; Bêtise, connerie, racisme, arrogance, Charlie Hebdo, gouvernement de merde, la France est faible ; Islamophobie [9]	Mort, vie, vendetta ; Débilité, stupidité, racisme, politique ; Etat d'urgence, désastre, changement, inutilité [11]
	Obscénités	Connard [1]	Gros fils de pute, fuck, [autre] [3]	Nique ta mère [3 variantes], merde, bâtard [5]	Connard, nique ta mère [2]
	Non réponse	[25]	[45]	[48]	[40]

Lecture : parmi les 150 réponses tirées au sort au sein des 5 415 élèves qui « condamnent totalement » les auteurs des attentats du 13 novembre (1^e colonne), 41 mentionnent la tristesse ou une émotion apparentée (1^e ligne) : de la plus fréquente à la moins fréquente leurs réponses sont « tristesse », « désespoir », « peine », etc.

3. Pourquoi ces lycéens réagissent-ils ainsi ?

Comme nous l'avons vu dans les premiers chapitres, plusieurs caractéristiques sont parfois évoquées pour expliquer que certains individus puissent approuver l'usage de la violence religieuse. Selon nous, ces mêmes hypothèses explicatives peuvent être utiles aussi pour expliquer les réactions des élèves face aux attentats. Pour tester ces hypothèses et démêler l'écheveau des causalités, nous avons mené des analyses de régression destinées à comprendre pourquoi certains élèves ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats de janvier et novembre 2015 (plutôt que de les condamner totalement), et pourquoi ils ne se sont pas sentis concernés par les minutes de silence (plutôt que de se sentir concernés) (Tableau 4 en annexe). Nous estimons sur notre échantillon des modèles de régression logistique emboîtés (mais des régressions linéaires donnent les mêmes résultats), en introduisant : d'abord des variables explicatives de nature démographique ou socioéconomique ; ensuite un test supplémentaire de l'hypothèse de sentiment d'exclusion économique ; puis un test des hypothèses de sentiment de discrimination ethno-religieuse ainsi que de tolérance à la déviance et à la violence dans la vie sociale ; et enfin un test de l'hypothèse relative à la confession religieuse et à l'absolutisme religieux.

Les principaux résultats de ces analyses sont les suivants. Les élèves qui ont le plus de chances de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats et de ne pas s'être sentis concernés par les minutes de silence sont les élèves qui se déclarent tolérants à la déviance et à la violence dans la vie sociale, d'origine étrangère et musulmans, a fortiori s'ils sont religieusement absolutistes. Aucun des facteurs explicatifs envisagés dans ce chapitre ne permet d'annuler ces liens. Dans notre échantillon, 24 % des lycéens ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats de janvier 2015 et 13 % ceux de novembre, mais ces proportions sont bien plus élevées parmi les lycéens les plus tolérants à la déviance et à la violence (58 % et 34 %), parmi les élèves nés à l'étranger (41 % et 21 %) et parmi les élèves musulmans (45 % et 24 %).

Parmi les six hypothèses explicatives envisagées, trois paraissent devoir être rejetées. C'est le cas de l'hypothèse du **sentiment d'exclusion économique**, puisque le fait de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats ou de ne pas s'être senti concerné par les minutes de silence ne dépend ni du niveau de vie de la famille de l'élève, ni de ses chances subjectives de trouver un emploi à la fin de ses études. De même, les attitudes des élèves ne sont pas liées au fait de penser que leur situation sera moins bonne que celle de leurs parents. Enfin, le taux de non-condamnation des auteurs des attentats ne dépend ni de la filière des élèves (générale-technologique, professionnelle ou CAP), ni de leur redoublement ou de leurs notes. L'hypothèse du sentiment d'exclusion économique semble donc échouer à expliquer les attitudes des élèves.

Il en est de même de l'hypothèse concernant le **contexte familial** : les attitudes des élèves ne sont pas liées au fait de vivre au sein d'un ménage non nucléaire (souvent sans père) plutôt que dans un ménage nucléaire. En outre, les élèves en situation de conflits avec leurs parents ou les élèves qui considèrent que leur père ou leur mère n'a globalement pas réussi dans sa vie familiale ou professionnelle (ou qui ne veulent absolument pas faire le même métier qu'eux) ne sont pas plus nombreux à ne pas condamner totalement les auteurs des attentats.

Enfin, le lien entre les attitudes des lycéens et le **sentiment de discrimination ethno-religieuse** n'est pas systématique et disparaît lorsque l'on tient compte de leur religion. Les attitudes des élèves envers les attentats ne dépendent pas d'un sentiment de discrimination

ethno-religieuse, c'est-à-dire du sentiment de subir diverses injustices à raison de son lieu de résidence, de ses origines ou de sa religion.

Les trois autres hypothèses explicatives envisagées sont plus prometteuses. Tout d'abord, le fait de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats et de ne pas s'être senti concerné par les minutes de silence apparaît lié à la **tolérance à la déviance et à la violence dans la vie sociale**, c'est-à-dire au fait de considérer diverses infractions comme acceptables dans certains cas et au fait d'avoir déjà commis personnellement des violences. Ce lien est systématique et robuste : un incrément d'un point sur l'échelle de tolérance à la déviance et à la violence (échelle de 1 à 10) tend à multiplier par 1,1 le risque de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats et de ne pas s'être senti concerné par les minutes de silence (Tableau 4).

Ensuite, le fait d'être né à l'étranger (immigré), ou d'être né en France d'au moins un parent né à l'étranger (enfant d'immigré), accroît les chances de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats et de ne pas s'être senti concerné par les minutes de silence. Ce résultat accrédite **l'hypothèse de l'existence d'une distance identitaire** vis-à-vis des victimes des attentats, et plus largement vis-à-vis de la France. Se sentir en minorité ou collectivement rejeté, ne pas se sentir pleinement membre de la collectivité nationale, réduiraient l'empathie vis-à-vis des membres de l'exo-groupe et pourrait modérer la désapprobation des actes de violence commis par des membres se réclamant de l'endo-groupe. Un élève de l'académie de Créteil nous indique ainsi : « alors moi franchement moi, je me dis : je suis Français. Je suis né en France. Je parle le français. J'ai même ma carte d'identité sur moi là. Je suis Français. Mais après quand je vois ce que la France essaye de... Me rabaisse comme ça, là je me dis : en fait, elle veut pas de moi, en fait la France. » De fait, les lycéens immigrés ou enfants d'immigrés sont plus nombreux à ne pas condamner totalement les auteurs des attentats de novembre 2015 (21 % et 19 %, contre 7 % des élèves nés en France de deux parents nés en France). Le lien entre les attitudes des élèves envers les attentats et leurs origines étrangères est robuste, c'est-à-dire qu'il résiste à l'inclusion des autres variables explicatives envisagées, y compris la religion. En outre, le lien entre les attitudes des élèves envers les attentats et leur origine étrangère est en partie amoindri par le fait de plutôt se sentir « d'une autre origine » (ou « à la fois français et d'une autre origine ») que « français » (modèles non présentés). Cela dit, le lien entre les attitudes des élèves et le fait d'être d'origine étrangère ne se réduit sans doute pas à une faible identification à la communauté nationale. Dans nos entretiens avec les élèves, l'un d'eux nous dit : « Je me sens français. Mais si on parle du pays d'origine, je suis plus Algérien que Français. » Un autre : « Moi si j'ai de l'argent, je me casse dans mon pays. Vous voyez, ou pas. Je suis venu travailler. Vous avez compris ou pas. Enfin de base, de base, nos parents sont venus pour quoi ici ? Ils sont venus pour... Pour gagner de l'argent, et tout. C'est pas parce qu'on... on voulait vivre en France, et tout. » Certains élèves font référence au passé : « Forcément, il y aura des gens qui disent : j'aime pas... J'aime pas la France. Parce que... Et en plus je les comprends. Enfin les gens qui disent... Par exemple, ce qu'ils ont fait à mon pays d'origine, ça a pas été jugé. » Une élève pointe plutôt le sentiment actuel d'être rejeté : « Moi j'ai pas envie de dire que je suis Française. [Enquêteur : Parce que ?] Parce que sinon les gens ils vont croire euh... ouais, je me voile la face et tout. »

Enfin, le fait d'être musulman et a fortiori d'être musulman *et* religieusement absolutiste, plutôt que sans religion, accroît substantiellement les chances de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats, particulièrement ceux de janvier, et de ne pas s'être senti concerné par les minutes de silence. Ce résultat tend à accréditer **l'hypothèse du rôle de la confession religieuse comme celui de l'absolutisme religieux**. Dans notre échantillon, comparés aux

lycéens chrétiens ou sans religion, les lycéens musulmans sont deux à quatre fois plus nombreux à refuser de condamner totalement les auteurs des attentats, et deux à trois fois plus nombreux que les chrétiens ou que les lycéens sans religion à ne pas s'être sentis concernés par les minutes de silence de janvier et novembre (Tableau 3). En conséquence, les jeunes musulmans *non absolutistes* restent plus nombreux que les jeunes chrétiens *absolutistes* à ne pas condamner totalement les auteurs des attentats et à ne pas s'être sentis concernés par les minutes de silence. Un net clivage d'attitudes s'impose entre, d'une part, les lycéens musulmans et, d'autre part, les lycéens chrétiens et sans religion.

Tableau 3. Part d'élèves de notre échantillon qui ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats de 2015 ou qui ne se sont pas sentis concernés par les minutes de silence, selon la religion et l'absolutisme religieux

	N	Part d'élèves (%) qui ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats de...		Part d'élèves (%) qui ne se sont pas sentis concernés par la minute de silence de...	
		janvier	novembre	janvier	novembre
Sans religion	2 796	14	7	17	13
Chrétiens	1 609	17	7	17	13
<i>dont</i> : chrétiens non absolutistes	1 512	17	6	16	12
<i>dont</i> : chrétiens absolutistes	97	31	16	25	25
Musulmans	1 753	45	24	42	32
<i>dont</i> : musulmans non absolutistes	1 195	40	21	38	28
<i>dont</i> : musulmans absolutistes	558	54	30	53	40
Autres religions	163	31	17	29	25
Total	6 828	24	12	25	19

Lecture : 14 % des élèves sans religion ne condamnent pas totalement les auteurs des attentats de janvier 2015.

Lorsque plusieurs caractéristiques socioéconomiques sont prises en compte, dont l'origine des lycéens, ainsi que certains paramètres de nature plus psychologique (le sentiment de discrimination ethno-religieuse, la tolérance à la déviance et à la violence), le fait d'être musulman non absolutiste plutôt que sans religion double les chances de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats de 2015 et de ne pas s'être senti concerné par les minutes de silence. Cette probabilité est triplée parmi les jeunes musulmans absolutistes (Tableau 4).² L'absolutisme renforce aussi la probabilité qu'ont les jeunes chrétiens de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats, mais l'absolutisme religieux reste beaucoup plus fréquent chez les jeunes de confession musulmane. En outre, par rapport aux élèves chrétiens de notre échantillon, les élèves musulmans sont beaucoup plus nombreux à considérer que leur religion est « très importante » dans leur vie intime et personnelle (63 % contre 16 %), à se déclarer « très proches » des gens qui ont la même religion qu'eux (52 % contre 17 %) et à se dire « déjà engagés pour la défense de leur religion » (30 % contre 9 %). Le lien entre les attitudes face aux attentats et la confession religieuse résiste à l'inclusion de variables supplémentaires

² Dans un modèle dont la seule variable explicative combinerait la religion et l'absolutisme religieux, le fait d'être musulman non absolutiste plutôt que sans religion tend à multiplier par 2 à 4 les chances de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats et de ne pas s'être senti concerné par les minutes de silence, et le fait d'être musulman absolutiste les multiplie par 4 à 7.

comme le degré de religiosité des élèves ou encore le degré d'antilibéralisme culturel qui les caractérise (modèles non présentés). Lorsque nous demandons à un élève si l'on peut se moquer des religions, il répond : « Quand on pratique une religion, c'est comme un symbole, et si on se moque de ça, c'est... comment dire... ça se fait pas. » Ce lycéen, comme bien d'autres, associe la religion à un « symbole » d'appartenance à un groupe, et par là-même au respect d'une identité à la fois personnelle et collective pouvant se trouver bafouée.

Conclusion

Il existe plusieurs raisons majeures de traiter ces résultats statistiques avec prudence. Tout d'abord, ces résultats sont obtenus à partir d'estimations réalisées sur un échantillon d'élèves qui n'est représentatif ni des élèves de seconde en France, ni même des élèves de seconde des lycées publics des quatre académies dont ils proviennent. Pour savoir dans quelle mesure ces résultats seraient généralisables à des populations plus larges, d'autres enquêtes seraient nécessaires. Ensuite, la part des variations des attitudes des élèves que les modèles statistiques ici présentés permettent d'expliquer est relativement faible, puisque selon les modèles elle va de 4 % à 12 % (Tableau 4). Si ces ordres de grandeur ne sont pas inhabituellement faibles en sciences sociales, ils invitent toutefois à la modestie. Enfin, en l'absence de modèle théorique unifié, il est difficile d'identifier les mécanismes qui permettraient d'expliquer les réactions des élèves aux attentats. Peut-être les modélisations présentées ne tiennent-elles pas compte de caractéristiques individuelles ou contextuelles qui permettraient de mieux expliquer les attitudes envers les attentats – mais quelles sont ces caractéristiques ? Par quels mécanismes causaux précis le fait d'être d'origine étrangère ou musulman accroît-il la propension à ne pas condamner totalement les auteurs des attentats et à ne pas s'être senti concerné par les minutes de silence ? Pourquoi certains élèves sont-ils plus tolérants que d'autres à la déviance et à la violence dans la vie sociale ? Et comment s'agencent entre eux ces effets ?

Avec la prudence requise, on peut toutefois considérer que les élèves les plus nombreux à ne pas condamner totalement les auteurs des attentats de 2015 et à ne pas s'être sentis concernés par les minutes de silence sont d'une part des élèves relativement tolérants à la déviance et à la violence dans la vie sociale, d'autre part des élèves d'origine étrangère, qui ne s'identifient pas ou faiblement aux victimes des attentats ni à la France, et enfin des élèves musulmans (a fortiori absolutistes), qui conçoivent le non-respect des dogmes de leur religion comme une forme inacceptable d'irrespect envers eux. À écouter les lycéens qui s'identifient fortement à la religion musulmane, il apparaît que beaucoup d'entre eux contestent la liberté de se montrer irrespectueux vis-à-vis de l'islam et de certains de ses dogmes ; certains vivent l'irrévérence envers l'islam comme un manque de respect, une atteinte à leur intégrité personnelle et à leur identité collective. Les élèves réticents à condamner totalement les auteurs des attentats tendent aussi à se montrer émotionnellement indifférents à l'égard des attentats et à refuser d'exprimer un sentiment de solidarité nationale. Une distance identitaire, un moindre sentiment d'appartenance à la communauté nationale semble réduire leur empathie à l'égard des victimes, auxquelles certains lycéens peinent à s'identifier. Ces jeunes se caractérisent donc non seulement par certaines *opinions* en rupture avec les valeurs et principes des sociétés libérales, mais aussi par le fait qu'en 2015 ils n'ont pas partagé les *émotions collectives* de la plupart des Français.

Annexe

Tableau 4. Régressions logistiques emboîtées du fait, pour un élève de notre échantillon, de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats de 2015 (plutôt que de les condamner totalement ou de n'avoir pas répondu), et du fait de ne pas s'être senti concerné par la minute de silence (plutôt que de s'être senti concerné ou de n'avoir pas répondu)

Variable explicative (Hypothèse)		Modalités de réponse		Ne pas condamner totalement les auteurs des attentats de...								Ne s'être pas senti concerné par la minute de silence de...							
				janvier 2015				novembre 2015				janvier 2015				novembre 2015			
				1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Sexe	Fille	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf		
	Garçon	ns	ns	ns	ns	1,3 ***	1,3 ***	ns	ns	1,2 ***	1,2 ***	ns	ns	1,5 ***	1,5 ***	1,3 ***	1,3 ***		
Lieu de naissance et origines géographiques (Malaise identitaire)	Né en Fr. de 2 parents nés en Fr. (ou NR)	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf		
	Né en Fr. d'au moins 1 parent né à l'étranger	2,8 ***	2,8 ***	2,4 ***	1,5 ***	2,8 ***	2,8 ***	2,5 ***	1,7 ***	2,5 ***	2,5 ***	2,2 ***	1,6 ***	2,3 ***	2,3 ***	2,1 ***	1,5 ***		
	Né à l'étranger	3,6 ***	3,5 ***	3,2 ***	2,0 ***	3,2 ***	3,0 ***	2,8 ***	1,9 ***	2,5 ***	2,4 ***	2,2 ***	1,6 ***	2,3 ***	2,2 ***	2,1 ***	1,5 ***		
Composition du ménage (Rupture familiale)	Nucléaire <= 2 enfants	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf		
	Nucléaire >= 3 enfants	1,4 ***	1,3 ***	1,3 **	ns	1,4 ***	1,4 ***	1,4 **	ns	1,3 ***	1,3 ***	1,2 **	ns	1,4 ***	1,4 ***	1,3 **	Ns		
	Non nucléaire (ou NR)	1,2 **	1,2 **	1,2 *	ns	1,4 **	1,4 **	1,3 *	ns	1,3 **	1,3 **	1,2 *	ns	1,2 **	1,2 **	1,2 *	Ns		
Niveau de vie de la famille (Sentiment d'exclusion socioéconomique)	Vous êtes à l'aise	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf		
	Ca va	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	1,1 *		
	C'est juste, il faut faire attention	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	Ns		
	Vous y arrivez difficilement	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	1,3 *	ns	ns	ns	ns	ns	ns	Ns		
	NR	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	Ns		
A la fin de tes études tu penses trouver un emploi... (Sentiment d'exclusion socioéconomique)	Très facilement		Réf	Réf	Réf		Réf	Réf	Réf		Réf	Réf	Réf		Réf	Réf	Réf		
	Assez facilement		ns	ns	ns		0,6 **	0,6 **	0,7 *		ns	ns	ns		ns	ns	Ns		
	Assez difficilement		ns	ns	ns		0,7 *	ns	ns		ns	ns	ns		ns	ns	Ns		
	Très difficilement		ns	ns	ns			ns	ns		ns	ns	ns		ns	ns	ns		
	NR		ns	ns	ns		0,6 *	ns	ns		ns	ns	ns		ns	ns	ns		
Sentiment de discrimination ethno-	[échelle de 1 à 10]			1,05 ***	ns			ns	ns			1,03 **	ns			ns	ns		

Variable explicative (Hypothèse)	Modalités de réponse	Ne pas condamner totalement les auteurs des attentats de...								Ne s'être pas senti concerné par la minute de silence de...							
		janvier 2015				novembre 2015				janvier 2015				novembre 2015			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
religieuse																	
Tolérance à la déviance et à la violence dans la vie sociale	[échelle de 1 à 10]			1,2 ***	1,1 ***			1,1 ***	1,1 ***			1,1 ***	1,1 ***			1,1 ***	1,1 ***
Religion et absolutisme religieux	Sans religion				<i>Réf</i>				<i>Réf</i>				<i>Réf</i>				<i>Réf</i>
	Chrétien non absolutiste				ns				ns				ns				ns
	Chrétien absolutiste				2,1 **				1,9 *				ns				1,7 *
	Musulman non absolutiste				2,8 ***				2,2 ***				1,9 ***				1,7 ***
	Musulman absolutiste				4,4 ***				3,2 ***				3,4 ***				2,7 ***
	Autre religion (ou NR)				1,9 ***				1,7 ***				1,5 ***				1,4 **
Pseudo R ²		0,057	0,058	0,091	0,119	0,052	0,056	0,079	0,099	0,045	0,046	0,071	0,091	0,043	0,043	0,066	0,081
X ² (ddl)		433,6 (9)	437,3 (13)	690,1 (15)	900,3 (20)	260,8 (9)	282,2 (13)	396,9 (15)	501,0 (20)	349,4 (9)	354,7 (13)	544,2 (15)	700,6 (20)	284,3 (9)	288,6 (13)	436,6 (15)	536,9 (20)

*** $p < .001$, ** $p < .01$, * $p < .05$, ns non significatif

Lecture de la case grisée : entre deux élèves vivant dans des contextes familial et économique similaires, celui qui est né en France d'au moins un parent né à l'étranger (plutôt que d'être né en France de deux parents nés en France) tend à avoir 2,8 fois plus de chances (*odds ratio*) de ne pas condamner totalement les auteurs des attentats de janvier 2015, plutôt que de les condamner totalement.

Références

ALDEGHI Isa, GUISSÉ Nelly, HOIBIAN Sandra, JAUNEAU-COTTET Pauline, MAES Colette. Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016. Paris : Crédoc, 2016. <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R332.pdf>

AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane. L'après-13 Novembre. Naissance et mort d'une « culture de guerre » ? *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2017, 134(2), p. 11-19.

BADOUARD, Romain. « Je ne suis pas Charlie ». Pluralité des prises de parole sur le web et les réseaux sociaux. In Pierre Lefébure, Claire Sécaïl (dir.), *Le défi Charlie. Les médias à l'épreuve des attentats*, 2016, Paris, Lemieux, p. 197-219.

BAZIN, Maëlle. Quand la rue prend le deuil. Les mémoriaux éphémères après les attentats. *La vie des idées*, 2017. <http://www.laviedesidees.fr/Quand-la-rue-prend-le-deuil.html>

BIGOT Régis, DAUDEY Emilie, GUISSÉ Nelly, HOIBIAN Sandra, MÜLLER Jörg. Vers une société plus apaisée ? *Note de synthèse du CREDOC*, 2015, n°16, p. 1-4.

BOUSSAGUET Laurie, FAUCHER Florence. Mobiliser des symboles pour répondre au terrorisme. L'exécutif français face aux attentats de 2015 à Paris. *LIEPP policybrief*, 2016, 28, p. 1-8.

BRICE Lucie, HOIBIAN Sandra, MILLOT Charlotte, PESCHANSKI Denis. Une forte empreinte des attentats du 13 novembre 2015, notamment chez les jeunes. Crédoc, 2016. <http://www.memoire13novembre.fr/sites/default/files/Note%20Cre%CC%81doc%2007-11-2016.pdf>

BROUARD, Sylvain. Les effets des attentats de 2015 sur l'opinion publique : Priorité à la sécurité, stabilité sur l'immigration & hausse souhaitée des dépenses publiques. *LIEPP policybrief*, 2016, 22, p. 1-4.

BROUARD Sylvain, FOUCAULT Martial. Après l'événement. Impact des attentats de janvier 2015 sur l'opinion. *Note de la Fondation Jean Jaurès*, 2015, 262, p. 1-13.

CNCDH. *Rapport 2016 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*. Paris : La documentation française, 2017.

COHU Medhi, MAISONNEUVE Christelle, TESTÉ Benoît. The "Charlie-Hebdo" Effect : Repercussions of the January 2015 Terrorist Attacks in France on Prejudice toward Immigrants and North-Africans, Social Dominance Orientation, and Attachment to the Principle of *Laïcité*. *International Review of Social Psychology*, 2016, 29(1), p. 50-58.

DRAKE, Bruce. Many in U.S. followed Charlie Hebdo story closely, but past terrorist incidents abroad drew more attention. Pew Research Center, 2015. <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2015/01/12/many-in-u-s-followed-charlie-hebdo-story-closely-but-past-terrorist-incident-abroad-drew-more-attention/>

ERNST-VINTILA Andreea, MACOVEI Irina. « Je suis Charlie », la liberté au-delà de l'égalité et la fraternité ? Interprétations collectives des attaques terroristes de janvier 2015 en France et expression online d'un *nexus*. *Psihologia Socială*, 2015, 38(2), p. 111-123.

FOURQUET Jérôme, MERGIER Alain. *2015, année terroriste. La France sous la menace*. Paris : Fondation Jean Jaurès, 2016.

FOURQUET Jérôme, MERGIER Alain. *Janvier 2015 : le catalyseur. La cristallisation d'une idéologie*. Paris : Fondation Jean Jaurès, 2015.

GALLAND, Olivier. Les jeunes musulmans et la République : l'angle mort des sciences sociales. *Telos*, 2015. <http://www.telos-eu.com/fr/societe/les-jeunes-musulmans-et-la-republique-langle-mort-.html>

GAYET-VIAUD, Carole. Les espaces publics démocratiques à l'épreuve du terrorisme. *Métropolitiques*, 2015. <http://www.metropolitiques.eu/Les-espaces-publics-democratiques.html>

GOODWIN Robin, LESHEM Elazar, BEN-EZRA Menachem. Psychological Distress, Interpersonal Closeness and Discrimination following the *Charlie Hebdo* Attacks. *Psychotherapy and Psychosomatics*, 2016, 85, p. 190-191.

GROSPERRIN Jacques, LABORDE Françoise. Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur le fonctionnement du service public de l'éducation, sur la perte de repères républicains que révèle la vie dans les établissements scolaires et sur les difficultés rencontrées par les enseignants dans l'exercice de leur profession. Paris : Sénat, 2015, n°590. <http://www.senat.fr/rap/r14-590-1/r14-590-11.pdf>

GROSSMAN Emiliano, MAGNI BERTON Raul. Y a-t-il un effet Charlie Hebdo sur l'opinion publique française ? *Slowpolitix*, 2015

IFOP. L'esprit « Charlie » chez les Français un an après les attentats de janvier 2015. 2016. a

IFOP. Les Français et la menace terroriste un an après Charlie. 2016. b

IFOP. Le spectre de la guerre civile. *IFOP Focus*, 2016, 139, p. 1-12. c

KANTAR TNS. Cotes de popularité des présidents et Premiers ministres. 2017. <http://www.tns-sofres.com/>

KEPEL Gilles, JARDIN Antoine. *Terreur dans l'hexagone. Genèse du djihad français*. Paris : Gallimard, 2015.

LAURENTIN, Emmanuel. 2015. Le retour du drapeau. *Histoire mondiale de la France* / dir. par Patrick BOUCHERON. Paris : Seuil, 2017, p. 763-766.

LEDOUX, Sébastien. L'École à l'épreuve de l'attentat de Charlie Hebdo : quand les minutes de silence parlent aussi. *Mémoires en jeu*, 2017, n°4, p. 65-71.

MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, VITALE Tommaso. Evolution et structure des préjugés : le regard des chercheurs. *Rapport 2016 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*. Paris : La documentation française, 2017, p. 64-143.

MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, VITALE Tommaso. L'impact des attentats de 2015 sur l'opinion. *Rapport 2015 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*. Paris : La documentation française, 2016, p. 357-365.

MAYER Nonna, TIBERJ Vincent. Who were the "Charlie" in the Streets? A Socio-Political Approach of the January 11 Rallies. *International Review of Social Psychology*, 2016, p. 59-68. b

NORA, Pierre. Retour sur un événement monstre. L'avant et l'après. *Le Débat*, 2015, vol. 3, n°185, p. 4-10.

NUGIER Armelle, GUIMOND Serge. « Je suis Charlie »: New Findings on the Social and Political Psychology of Terrorism. *International Review of Social Psychology*, 2016, 29(1), p. 45-49.

NUGIER Armelle, ROEBROECK Élodie, ANIER Nolwenn, KLEINLOGEL Emmanuelle P., CHATARD Armand, GUIMOND Serge. The Psychological Effects of Terrorism are Moderated by Cultural Worldviews. *International Review of Social Psychology*, 2016, 29(1), p. 77-84.

ORY, Pascal. Introduction. *La caricature... et si c'était sérieux ? Décryptage de la violence satirique* / dir. par Laurent BIHL, Laurence DANGUY, Christian DELPORTE, Marie-Anne MATARD-BONUCCI, Pascal ORY, Emmanuel PIERRAT, Bertrand TILLIER. Paris : Nouveau Monde, 2015, p. 15-18.

PELLETIER Petra, DROZDA-SENKOWSKA Eva. The Charlie Hebdo Terror Attack in Paris: Follow-up of French Citizens' Terrorist Threat Perception and its Aftermath. *International Review of Social Psychology*, 2016, 29(1), p. 85-98.

PESCHANSKI Denis, EUSTACHE Francis. 13 novembre.
<http://www.memoire13novembre.fr/>

ROUBAN, Luc. Qui sont les manifestants du 11 janvier 2015 ? *Baromètre de la confiance politique – vague 6bis*, 2015, p. 1-2.

SIMON, Alice. L'attentat de *Charlie Hebdo* du point de vue d'élèves dits « musulmans ». Étude sur l'action politique de l'école. *Agora débats / jeunesse*, 2018, 78(1), p. 23-40.

TODD, Emmanuel. *Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse*. Paris : Seuil, 2015.

TRUC, Gêrôme. *Sidérations. Une sociologie des attentats*. Paris : PUF, 2016.

VANDENTORREN Stéphanie, SANNA Alice, AUBERT Lyderic, PIRARD Philippe, MOTREFF Yvon, DANTCHEV Nicolas, BAUBET Thierry. *Étude de cohorte IMPACTS [Investigation des Manifestations traumatiques Post Attentats et de la prise en Charge Thérapeutique et de Soutien des personnes impliquées dans les attentats de janvier 2015 en Île-de-France]. Première étape : juin-octobre 2015*. Saint-Maurice : Santé publique France, 2017.

VASILOPOULOS Pavlos, MARCUS George E., FOUCAULT Martial. Emotional Responses to the Charlie Hebdo Attacks: Between Ideology and Political Judgment. 2015.

WIKE, Richard. Ratings of Muslims rise in France after Charlie Hebdo, just as in U.S. after 9/11. *Pew Research Center*, 2015. <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2015/06/03/ratings-of-muslims-in-france-and-us/>

ZERHOUNI Oulmann, ROUGIER Marine, MULLER Dominique. "Who (Really) is Charlie ?" French Cities with Lower Implicit Prejudice toward Arabs Demonstrated Larger Participation Rates in Charlie Hebdo Rallies. *International Review of Social Psychology*, 2016, 29(1), p. 69-76.